

FICHE ACTION ENTREPRISE LABELLISÉE



décomatic s.a.

**Impression
et transformation
de films plastiques**

La Verpillière
120 salariés

www.decomatic-sa.fr

Représentée par
Jean-Christophe MILLIAT,
*Responsable technique et
management de l'environnement*

jc.milliat@decomatic.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Réalisation par un cabinet extérieur d'un diagnostic Eco-Flux.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Politique environnementale visant à limiter et réduire notre impact.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Mise en place d'un plan d'action afin de diminuer notre impact énergétique en réduisant nos consommations d'Énergie, Matière, Eau et production de Déchets. Impliquer et responsabiliser nos équipes.
- Rapport de diagnostic remis + plan d'action validé. Hors objectif initial : lancement des premières actions sur la partie énergie : plan de comptage énergétique, mise en place de compteurs électricité, gaz, air comprimé sur tout le site.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 80 heures en interne.

Budget financier : 6000 € (en partie subventionné).

Moyens matériels : Déplacements pour essais.

Témoignage de Jean-Christophe Milliat :

« En complément de la démarche de récupération des déchets initiée chez nos clients, il nous a semblé important de renforcer notre système de management ISO 14001 par une étude globale des flux en demandant l'avis d'un tiers.

Cette étude nous a permis de mettre l'accent sur des actions à prioriser notamment sur la gestion des énergies. Ces actions initiées juste avant la crise énergétique et notamment la mise en place d'un plan de comptage de toutes nos énergies, nous permettent de suivre au plus près nos consommations et ainsi de mieux les maîtriser. Un logiciel dédié de suivi avec un tableau de bord informatique nous permet de connaître en temps réel nos consommations en gaz, électricité, air-comprimé. »

**FICHE ACTION
ENTREPRISE
LABELLISÉE**



**Groupe
Pierre
Martinet**

**Fabrication de salades,
Traiteur**

Saint-Quentin-Fallavier
670 salariés (effectif France)

www.martinet.fr

Représentée par
Marine PAGLIARELLA,
Responsable Environnement,

mpagliarella@martinet.fr

et Christine RENARD,
Directrice Développement Durable

crenard@louis-lemoine.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Mise en place de la reprise des mandrins plastiques par un fournisseur pour du réemploi. Ces mandrins sont le support des films plastiques pour le thermoformage des barquettes et l'opercule sur la barquette. Auparavant ces mandrins étaient mis en DIB.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

Diminution des déchets liés à notre production.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Reprise de 100% des mandrins plastiques.
- D'avril 2021 à mai 2022 : 46 Tonnes de mandrins collectés.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Recherche de filière | mise en place d'une méthode de collecte sur site | communication avec les collaborateurs | test de collecte

Budget financier 0€ → contenant cartons pour envoi en réemploi également (box carton de matières premières).

Témoignage de Christine Renard :

« Nous menons depuis plusieurs années un tri renforcé des déchets en cherchant à les valoriser au maximum.

Plastiques, cartons, papiers, biodéchets, bois, palettes et métaux etc. ont tous une filière de valorisation.

Tout le personnel est impliqué dans cette démarche.

Nous avons ainsi pu extraire sur une année, 46 tonnes de mandrins de bobines de films plastiques. Ces mandrins repartent chez un de nos fournisseurs qui les réutilise. Le fait d'éviter leur traitement en sortie de notre site (par Incinération) a permis d'éviter l'émission de 122 tonnes d'eCO2 (46 x 2 661 kg eCO2/t de plastique incinéré).

C'est une action qui répond à la fois à la lutte contre le gaspillage de toute nature et à notre démarche Bas carbone. »

FICHE ACTION
ENTREPRISE
LABELLISÉE



Prysmian
Group

**GROUPE
PRYSMIAN**

**Fabrication de câbles et
systèmes d'énergie et de
télécommunication**

Chavanoz
82 salariés (sur ce site)

<https://fr.prysmiangroup.com>

Représentée par
Jean-Pierre BEVAND,
Directeur d'Etablissement

jeanpierre.bevand@prysmiangroup.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

- Réduction des consommations de fioul.
- Amélioration des conditions de travail.
- Étude de la conversion du système de chauffage.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Réduction de nos émissions de CO2.
- Qualité de Vie au Travail.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Consommation annuelle de fioul.
- Budget alloué par le groupe pour la conversion du chauffage.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget pour action sur la consommation de fioul : 11 000€.

Audit Energie réalisé par la CCI Nord Isère prévu le 14 décembre 2022 dans la cadre du changement de mode de chauffage.

Témoignage de Jean-Pierre Bevand :

« Dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone, la diminution des émissions de CO2 est un objectif affiché par le groupe Prysmian. Sur le site de Chavanoz, 30 000m² de surface couverte, chauffé au fioul avec un équipement ancien, nous avons la volonté de mettre en place une solution alternative.

Dans l'attente de cette évolution, nous continuons de réparer et d'améliorer le système existant afin de réduire notre consommation de fioul. Nous travaillons à mieux gérer l'étanchéité thermique de notre bâtiment. Ces actions ont aussi comme résultat d'améliorer le confort quotidien des salariés. »

**FICHE ACTION
ENTREPRISE
LABELLISÉE**



SNAM

**Tri et Recyclage
de piles et accumulateurs**

Saint-Quentin-Fallavier
150 salariés (pour les 2 sites)

www.snam.com

Représentée par
Anne-Julie GAUCLIN,
Directrice Adjointe Des Opérations

anne-julie.gauclin@snam.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Amélioration de la visibilité dans les zones partagées par les piétons et les chariots élévateurs via l'ajout de projecteurs LED et l'implantation de miroirs de sécurité.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Protection et prévention des salariés.
- Amélioration des conditions de travail.
- Diminution des risques d'accidents et presque accidents.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Étude de luminosité.
- Satisfaction des collaborateurs.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 235 heures.

Budget financier : 5 810 €.

Témoignage de Anne-Julie Gauclin :

« La protection de nos collaborateurs est une priorité à SNAM. Pour assurer le bon fonctionnement d'un atelier, garantir la sécurité des opérateurs est un élément primordial. En effet, travailler dans un environnement plus sain apporte naturellement plus de qualité et de productivité.

Nos équipements nous amènent à avoir une forte coactivité piétons / chariots élévateurs. Ces zones partagées peuvent être source de stress et de sentiment d'insécurité. Améliorer la visibilité est une action concrète qui favorise la prévention des risques.

Inscrire cette action dans le cadre d'Action Bourbre Responsable permet de mettre en avant la nécessité d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs dans leur environnement au quotidien. »



xella

XELLA THERMOPIERRE

Fabrication de béton cellulaire

Saint-Savin
100 salariés

www.xella.fr

www.siporex.fr

www.ytong-inside.fr

Représentée par
Sébastien RAY,
Directeur usine

sebastien.ray@xella.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Transformation de chutes de production pour une réutilisation en poudre à hauteur de 50%.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Politique environnementale volontariste de l'entreprise.
- Economie coûts de transport et réduction de l'impact sur nos ressources naturelles (sable).

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Nombre de camions expédiés.
- Quantité de sable économisé.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget financier : 1 100 K€.

Moyens matériels : création d'une ligne de concassage.

Témoignage de Sébastien Ray :

« La gestion des rebuts de production est aujourd'hui le passage obligatoire de toute industrie. En recyclant sur site toutes nos chutes de production de façon propre et autonome, la création de cette ligne de traitement permet à mon usine d'entrer de fort belle manière dans cette ère nouvelle. »



ARC EN CIEL RECYCLAGE

**Tri – Transit – Regroupement
et collecte de déchets non
dangereux et dangereux,
ferrailles & métaux**

Bourgoin-Jallieu
75 salariés

www.arcencielrecyclage.fr

Représentée par
Paul BARBAGALLO,
Président

pb@arcencielrecyclage.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Adhésion à la Charte objectif CO2.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Enjeu commercial : Répondre aux exigences des clients en terme environnemental.
- Enjeu environnemental : Répondre aux exigences réglementaires et légales et participer activement à l'amélioration de la qualité de l'air et au changement climatique
- Enjeu économique : Obtenir une réduction des consommations de carburant reste un atout économique notable pour pouvoir entre autre se démarquer sur un marché concurrentiel.
- Enjeu organisationnel : Fédérer les équipes au sein d'un projet commun pour obtenir une motivation interne valorisante et une implication structurante.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Obtenir un gain de 12% de réduction de nos émissions de CO2 d'ici 2023.
- Réalisation à 100% du plan d'actions fixé sur les axes véhicules – carburant – conducteur et organisation sur 2023.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 80 heures.

Budget financier : 2 475 € en 2022.

Témoignage de Paul Barbagallo :

« Nous sommes heureux de participer aux actions de BEE car c'est une source de progrès et de motivation qui nous pousse à nous interroger sur notre organisation.

Enfin les échanges avec les adhérents nous aident à la compréhension des changements et stimulent notre créativité.

Nous en profitons pour féliciter son Président Jean-Christophe Milliat pour son implication et sa persévérance. »

**FICHE ACTION
ENTREPRISE
LABELLISÉE**



IMPRIMERIE COURAND ET ASSOCIÉS

**Communication imprimée
offset, numérique,
grand format**

Tignieu-Jamezieu
38 salariés

www.imprimerie-ica.com

Représentée par
Claire COURAND,
*Responsable administrative
et financière*

Claire.courand@imprimerie-ica.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Engagement dans un label RSE de la branche des industries graphiques : Print'Ethic.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Création par l'IDEP d'un label Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et d'un accompagnement au déploiement.
- Envie de structurer nos actions RSE avec une méthodologie adaptée à notre métier et notre taille d'entreprise.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Mise en place d'un plan d'actions.
- Obtention du label en novembre 2020 et renouvellement annuel justifiant de notre progression.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 4 jours de formation financé par l'IDEP (Institut de Développement et d'Expertise du Plurimédia) ; webinaires mensuels ; ressources humaines pour le déploiement et le suivi des actions au sein de l'entreprise.

Moyens matériels : Déplacements pour les formations.

Témoignage de Claire Courand :

« Comme beaucoup de PME, nous menons au quotidien des actions qui s'inscrivent dans une démarche RSE (social, RH, environnemental, éthique...). S'appuyer sur un label de branche reconnu, être accompagné, avoir un cadre et des outils adaptés, nous ont permis d'identifier des actions à mettre en place, de les structurer et de les valoriser auprès de nos collaborateurs, clients, fournisseurs, institutions. Cela s'inscrit dans un besoin de performance sociale, environnementale et économique. Nous sommes fiers d'être labellisés et souhaitons pérenniser cette démarche »



SENSO PUR

Fabrication de matelas et d'articles de literie

Vaulx-Milieu
33 salariés

www.senso-pur.com

Représentée par
Fabien BULLY,
Directeur

fabien@senso-pur.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Réduction et valorisation des déchets à travers le tri sélectif et l'économie circulaire.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Politique RSE volontariste de Senso Pur depuis 2018.
- Attente des clients pour une valorisation des déchets.
- Poursuite de projets initiés en 2021.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Mise en place de **bennes de tri** (carton / plastique / bois) pour l'usine.
- Mise en place d'un **compost et d'une éco-ferme** (poules) pour les déchets alimentaires.
- Stratégie de **réduction du DIB** (Déchet Industriel Banal) avec une **réduction de 3,3 en un an et demi**.
- **Investissement dans une floconneuse** pour transformer les chutes de mousse en flocons de mousse pour du garnissage de mobilier.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

- Ressources humaines :
- Gestion de projet RSE par 3 collaboratrices.
- Implication des collaborateurs de l'usine.
 - Ressources techniques :
- Installation d'une éco-ferme, d'une machine floconneuse et de bennes de tri.
 - Ressources financières :
- Floconneuse : 7 800€
- Entretien de l'éco ferme : 3 245€
- Location et collecte des bennes de tri : 7 531€

Témoignage de Fabien Bully :

« Notre projet RSE est assez vaste. Au niveau de l'environnement, on essaie de faire attention à la production de déchet. On fait du tri à tous les niveaux de l'entreprise : dans les bureaux ou dans l'atelier. On fait attention à la consommation des fluides. Nous avons aussi mis en place l'éco-pâturage. Nous sommes attentifs à nos fournisseurs et prestataires pour l'exigence environnementale. Nous tenons également au bien-être de nos salariés, à travers le partage des valeurs de Senso Pur »



patheon
by Thermo Fisher Scientific

PATHEON FRANCE

Fabrication de préparations pharmaceutiques

Bourgoin-Jallieu
600 salariés

www.patheon.com

Représentée par
Mikael BUISSON,
Manager EHS du site
de Bourgoin-Jallieu

Mikael.buisson@thermofisher.com

Jean-Vincent VIGNAL,
Program Leader EHS pour
Thermo Fisher Scientific Europe

Jean-vincent.vignal@thermofisher.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

Mise en place d'un compacteur de fûts métalliques afin de limiter le transport de déchets.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Politique environnementale volontariste de l'entreprise : 30% de réduction des GES en 2030 / 2017 et "net zéro" en 2050.
- Prise en compte systématique des aspects EHS des nouveaux projets dans le cadre de la gestion du changement.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Tonnage de fûts compactés.
- Nombre de rotations du compacteur.
- Émissions de CO2 évitées.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

- Moyens matériels : Mise en place d'un compacteur + raccordement électrique sur plateforme déchets.
- Budget financier : 62 000€

Témoignage de Jean-Vincent Vignal :

« L'industrie pharmaceutique génère traditionnellement une grande quantité de déchets en lien avec les exigences de qualité et de sécurité des médicaments : matériel à usage unique, impossibilité ou très forte contrainte de réemploi de matériel.

Néanmoins les contraintes environnementales permettent peu à peu de faire évoluer les processus et les spécifications tout en garantissant la santé des patients. Il est donc souvent nécessaire de trouver des solutions individualisées pour réduire l'impact environnemental. Patheon a pu proposer cette action de réduction de l'impact environnemental qui a eu l'aval et une participation financière de notre client pour sa réalisation. Nous espérons que ceci n'est qu'une étape vers une solution encore plus durable...

Action Bourbre Responsable s'inscrit dans cette optique : innover, maîtriser ses impacts environnementaux et viser une amélioration continue. >>

**FICHE ACTION
ENTREPRISE
LABELLISÉE**



Une société du Groupe SOPATEX

Ennoblement textile

Bourgoin-Jallieu
80 salariés

www.sofileta.fr

Représentée par
Philippe AUDEOD,
*Directeur des systèmes
d'information et référent
Environnement*

philippe.audeoud@sofileta.com

Descriptif de l'action réalisée en 2021/2022 :

CERTIFICATION ISO 14001 version 2015.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

- Attentes clients.
- Intérêt sociétal – l'entreprise au sein de son environnement.

Indicateurs de suivi / résultats atteints :

- Certification obtenue en 2021
- Audit de suivi réalisé en Novembre 2022.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 280 heures.

Budget financier : 30 000 euros.

Consultants extérieurs

Moyens matériels : Informatique.

Témoignage de Philippe Audeoud :

« La mise en œuvre d'une politique environnementale, initiée par les aspects réglementaires, devient efficace lorsqu'elle s'intègre dans la culture de l'entreprise. Sensibilisés et actifs depuis de longues années au sein d'une structure industrielle, il nous est apparu évident de franchir une étape supplémentaire en structurant notre action grâce à la norme 14001 version 2015 pour continuer de progresser dans le respect de l'environnement.

Nous inscrivons cette action dans le cadre de Action Bourbre Responsable, démarche utile à notre territoire. »